

RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00046
Numéro SIREN : 413 755 463
Nom ou dénomination : SCIS MARCADE

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2019 sous le numéro de dépôt 8821

Greffe du tribunal de commerce du Mans



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 24/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/8821

Déposant :

Nom/dénomination : SCIS MARCADE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 413 755 463

N° gestion : 2003 B 00046

Nom de l'entreprise SAS SCIS MARCADE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	30/06/2019
(1)* (Dont versé :2.266.611.....)		DA	2 266 611
..., d'apport, ...		DB	2 249 951
(dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC	
		DD	226 661
actuelles		DE	
(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)		DF	
(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)		DG	8 442 955
		DH	
CICE (bénéfice ou perte)		DI	857 201
		DJ	
		DK	
		TOTAL (I)	14 043 378
es participatifs		DM	
		DN	
		TOTAL (II)	
		DP	
		DQ	
		TOTAL (III)	
ertibles		DS	
s		DT	
es établissements de crédit (5)		DU	3 754 226
es divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV	14 428 270
ur commandes en cours		DW	
es rattachés		DX	18 244
		DY	5 168
et comptes rattachés		DZ	
		EA	
(4)		EB	
		TOTAL (IV)	18 205 908
*		(V)	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	32 249 287
oré au capital		IB	
ociale de réévaluation (1959)		IC	
évaluation libre		ID	
réévaluation (1976)		IE	
us-values à long terme *		EF	
d'avance à moins d'un an		EG	15 133 561
urants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature or mark.

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

IS MARCADE				Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
biens *	FA		FB	FC			
	FD		FE	FF			
services *	FG	72 000	FH	FI		72 000	
	FJ	72 000	FK	FL		72 000	
				FM			
				FN			
				FO			
charges et provisions, transfert de charges *		(9)		FP		4 537	
				FQ		328	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR		76 865	
(compris droits de douane) *				FS			
produits (merchandises) *				FT			
charges et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU			
charges premières et approvisionnements *				FV			
charges externes (3) (6 bis) *				FW		62 730	
charges assimilés *				FX		1 161	
				FY		30 000	
				FZ		16 369	
				GA			
charges : dotations aux amortissements *				GB			
				GC			
charges : dotations aux provisions				GD			
				GE		2	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF		110 262	
charges transférée *			(III)	GG		-33 397	
charges transféré *			(IV)	GH			
charges participations (5)				GJ		812 660	
charges mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
charges assimilés (5)				GL		136 684	
charges transferts de charges				GM			
charges change				GN			
charges de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)				GP		949 344	
charges amortissements et provisions *				GQ			
charges (6)				GR		58 745	
charges change				GS			
charges de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)				GU		58 745	
charges (V - VI)				GV		890 598	
CHARGES NETTES IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW		857 201	

(tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Handwritten signature or mark.

ANNEXE COMPTABLE



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
Compte de Résultat			
EXERCICE	O		
ES	O		
ES			NA
	O		
	O		
			NA
			NA
			NA
			NA
	O		
Comptable de réévaluation			NA
Comptable de réévaluation			NA
			NA
CRÉANCES DES CRÉANCES	O		
			NA
			NA
ACTIF			NA
L	O		
ULTAT	O		
CAPITAUX PROPRES			NA
DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
S	O		
PASSIF	O		
ET EMPLOI (CICE)			NA
			NA
ÉTÉS RÉELLES			NA
ESSAIRES AUX COMPTES			NA
			NA
ON DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES			NA
ITAUX PROPRES			NA
NNELS			NA
			NA
			NA



(Handwritten signature)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

ES DE L'EXERCICE

après font partie intégrante des comptes annuels.

partition de l'exercice clos le 30/06/2019 dont le total est de 32 249 286,71 Euros,, et le exercice dégage un bénéfice de 857 201,28 Euros.

12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

significatif ne mérite une information particulière.

OMPTABLES

rales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, thèses de base :

é et continuité de l'exploitation

des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

e des exercices

gles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

etenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts

ICORPORELLES

corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de rectement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

DRPORELLES

orelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais s de règlement),

ur dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée usage prévue :

formatique

3 à 5 ans

TRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

onstituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est te, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

risées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la
férieure à la valeur comptable.



A handwritten mark or signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'A' or similar shape.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
développement	TOTAL			
ons incorporelles	TOTAL	172 422		
pre utru				
ales, agents & aménagts construct.				
tériel & outillage industriels				
ales, agents & aménagts divers				
transport				
bureau & mobilier informatique		13 654		
récupérables & divers				
en cours				
	TOTAL	13 654		
mise en équivalence				
		9 261 691		
ons financières				
	TOTAL	9 261 691		
	TOTAL GENERAL	9 447 767		

ISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
elop.	TOTAL				
corporelles	TOTAL		2 979	169 443	
pre utru					
gen. amé. cons					
outillage indust.					
gen. amé. divers					
transport					
u, inform., mobilier			11 750	1 904	
récupérables & divers					
en cours					
	TOTAL		11 750	1 904	
en équivalence					
				9 261 691	
cières					
	TOTAL			9 261 691	
	TOTAL GENERAL		14 729	9 433 038	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

ETATS DE MOUVEMENTS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
TOTAL				
TOTAL	3 290		2 979	311
gen. aménag.				
industriels				
ncem. amén.				
rt				
rmatiq., mob.	13 654		11 750	1 904
ables divers				
TOTAL	13 654		11 750	1 904
TOTAL GENERAL	16 944		14 729	2 215

ETAT DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Caractéristique	DOTATIONS		Différentiel de durée	REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
entiel urée						

Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

TIONS

CONCERNANT LES

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
capital détenu par la société)				
avenue du Panorama 7210	2 200	53 584	99,55	53 378
72100 LE MANS - 4208562	3 811	241 111	99,60	241 033
rama 72100 LE MANS - 317	15 245	71 278	99,90	71 278
ue du Panorama 72100 LE M	3 811	737 544	99,60	448 410
capital détenu par la société)				
0 TOULOUSE - 423157593	2 750 000	35 017 175	40,91	7 098 044
72100 LE MANS - 4879710	200 000	-13 170 312	25,00	-8 782 560

**CONCERNANT LES
IONS**

:
aíses
gères



(Handwritten signature or mark)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
--	-------------	---	-----------------------------------	-------	-------	--	---	--	---	--

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)	2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)
SOCI 31 RUE DE LA LIBERTE - 25 avenue du Panorama 72100 LE MA	ZIMA - 5 rue de la Balance 31000 TOULOUSE - 423157593
DES S - 25 avenue du Panorama 72100 LE MANS - 420856247	SFZIM - 25 avenue du Panorama 72100 LE MANS - 487971046
MANCELLE - 25 avenue du Panorama 72100 LE MANS - 317307726	
DU TERRRE ROUGE M. - 25 avenue du Panorama 72100 LE MANS - 4	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a amoné à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (S B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avoirs donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
-------------	---	-----------------------------------	-------	-------	--	--	--	---	--

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :

a. Filiales françaises

b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au §A :

a. Dans des sociétés françaises

b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a amoné à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

A CLÔTURE DE L'EXERCICE

S CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
participations			
financières			
	385	385	
: prov. / dep. antér.			
achetés			
organismes sociaux			
sur les bénéficiaires			
à la valeur ajoutée	5 065	5 065	
impôts, taxes & versements assimilés			
	21 260 663	21 260 663	
crédances rel. op. de pens. de titres)			
recevables	817	817	
TOTAUX	21 266 929	21 266 929	
présentatives de titres prêtés			
en cours d'exercice			
crédits obtenus en cours d'exercice			
aux associés (pers.physiques)			



(Handwritten signature or mark)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

TAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
social au début de l'exercice	70 800,00	32,01
social à la fin d'exercice	70 800,00	32,01



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
s (1)				
l'origine				
à l'origine	3 754 226	681 879	2 289 147	783 200
ers (1)(2)	18 244	18 244		
s	2 570	2 570		
s sociaux	1 996	1 996		
ces	602	602		
outée	14 428 270	14 428 270		
es				
assimilés				
rattachés				
e titr.)				
npruntés				
TOTAUX	18 205 908	15 133 561	2 289 147	783 200
d'exercice	4 000 000			
urs d'exer.	839 738			
tt/associés				



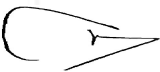
(Handwritten signature)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS SCIS MARCADE

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

CHARGES INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Charges convertibles	
Charges financières	
Charges des établissements de crédit	3 261
Charges financières divers	9 411
Comptes rattachés	12 623
Autres	602
Charges et comptes rattachés	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	25 897



SCIS MARCADE

Société par actions simplifiée au capital de 2.266.610,53 €
Siège social : 138 route de Tours - 72230 MULSANNE

SIREN 413 755 463 RCS LE MANS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 DECEMBRE 2019

de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le

RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019
57.201,28 € en totalité au compte "réserve générale" qui s'élève ainsi à
€.

de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de
€.

t à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de
été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 décembre 2019

on est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Dominique MARCADE



SCIS MARCADE SAS
par Actions Simplifiées au capital de 2 266 611 €

138 Route de Tours
72230 MULSANNE

R.C.S Le Mans 413 755 463

**REPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2019

S.A. au capital de 192000 € - Siège social : 4, cour Etienne Jules Marey - 72000 Le Mans
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région des Pays de Loire et à la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers
R.C.S. Le Mans B 333 203 099 APE 6920Z

SCIS MARCADE SAS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 30 juin 2019

de la société SCIS MARCADE,

mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué
des contrôles de la société SCIS MARCADE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019, tels
qu'ils sont rapportés.

Les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français,
fidèles et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi
qu'au bilan et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Opinion

Notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous
avons constaté que les éléments de preuve collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre

Opinion si nous incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la
présentation du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent

Notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont
applicables à compter du 1^{er} Juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment
l'interdiction de services interdits par le code de déontologie de la profession de
commissaire aux comptes.

Participations

Dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la
évaluation des participations,

évaluation, dont le montant net figurant au bilan au 30 juin 2019 s'établit à
leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'inventaire
figurant dans la note « Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières
et participations ».

Les participations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier
si les valeurs de ces participations se fondent sur ces valeurs d'inventaire.

Les conclusions s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans
la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas
d'opinion sur ces comptes annuels pris isolément.



Handwritten signature or mark.

de gestion et des autres documents adressés aux Associés

procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en
s spécifiques prévues par la loi.

observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes
ons données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres
x Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement
41-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit
ctement mentionnées dans le rapport de gestion.

direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise annuels

on d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément
comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle
l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies
-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la
son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les
es relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention
é d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son

t été arrêtés par le Président.

Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

tablir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir
e que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas
es. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans
audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de
cter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes
t sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement
s puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions
utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

rticle L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des
s à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

taillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit
ure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le Mans, Le 3 Décembre 2019
Le Commissaire aux comptes
ALTEXA


LEROY Benoît

Page 22 sur 23

-4-



DETAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il a été réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en matière de commissariat aux comptes et exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Il a évalué les risques que les comptes annuels comportent des anomalies et a vérifié que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime pertinents pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il a apprécié l'importance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit adaptées à la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il a évalué le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère fiable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations fournies dans les comptes annuels ;

Il a évalué le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de la méthode d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité de la société. Si l'auditeur conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des utilisateurs du rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il exprime son opinion avec réserve ou un refus de certifier ;

Il a présenté d'ensemble des comptes annuels et a évalué si les comptes annuels reflètent de manière fidèle les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Handwritten signature or mark.